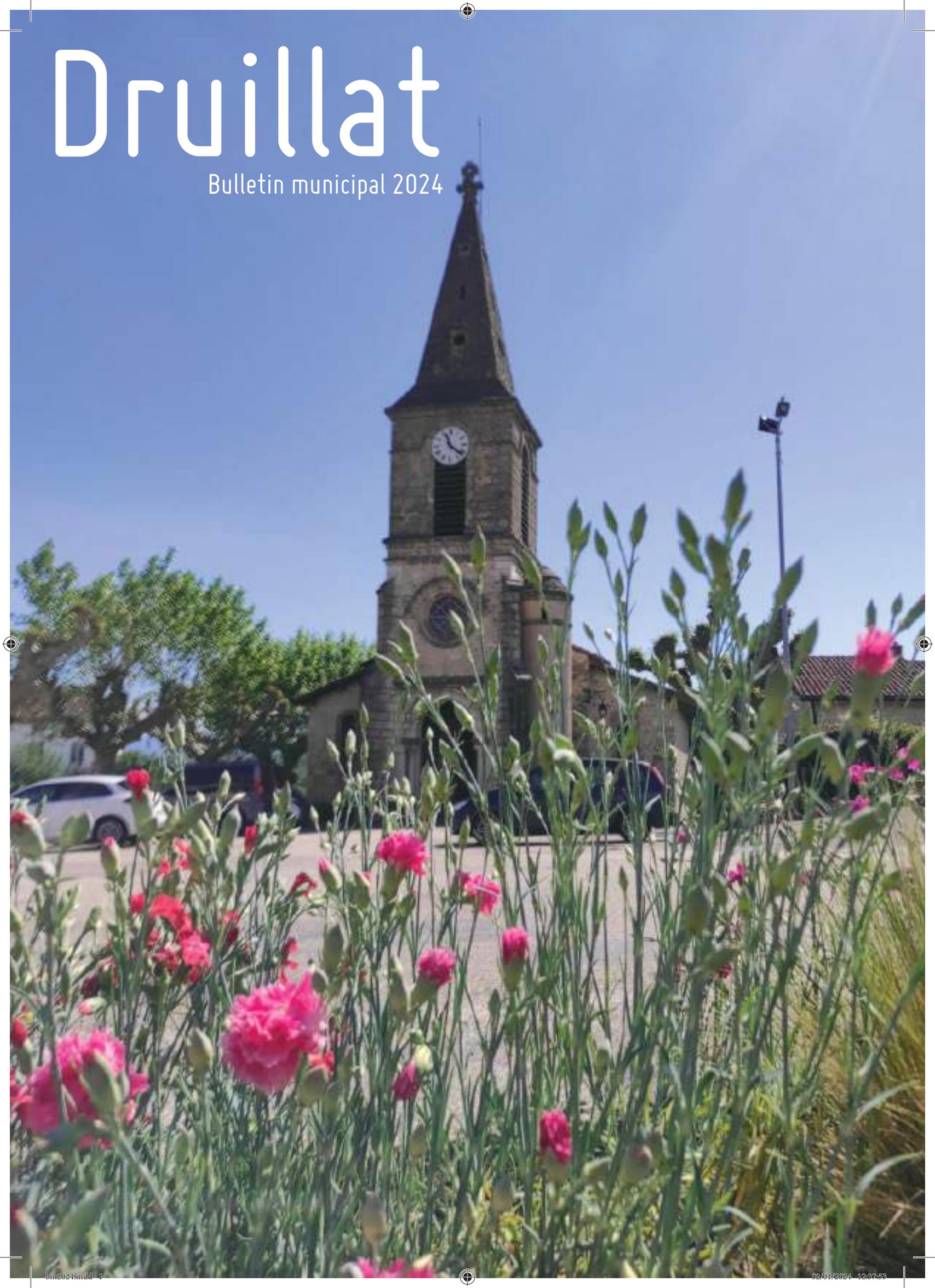


Druillat

Bulletin municipal 2024



Druillat par ci, par là...



Mot du Maire.....	3	Vie Pratique.....	16-17
Finances communales.....	4-7	Vie associative.....	18-23
Grand Bourg Agglomération.....	8-9	Vie d'antan	24-25
On en a parlé.....	10-12	État civil	26-27
Commissions	13-15		

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles
& calendrier des fêtes.

Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie
conception graphique : Jérôme TRON • contact@graphitron.fr • www.graphitron.fr

Le mot du maire



Chères amies, chers amis,

Déjà une année de passée depuis le dernier bulletin municipal et cette impression toujours croissante que le temps s'accélère. Est-ce le fait, d'être à la retraite, de l'activité communale qui est de plus en plus chargée ou des contraintes, normes ou obligations qui se renforcent chaque jour ?

Les nouvelles lois concernant la limitation de consommation d'espace foncier, le développement des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité, le traitement des déchets sont autant de sujets chronophages mais nécessaires. Nous ne pouvons plus nier l'évidence, notre planète va mal et nous le fait sentir. L'actualité nous le rappelle chaque jour. Aujourd'hui tout doit aller vite, très vite, mais ces réformes, même si elles sont contraignantes, sont indispensables et sont surtout l'affaire de nous tous, mais elles ne doivent surtout pas se faire au détriment de l'avenir de notre commune.

Notre équipe travaille sur plusieurs projets comme l'extension de notre salle polyvalente, la réfection du bâtiment de l'ancienne école des filles pour créer deux logements.

Notre projet de réorganisation du centre village avec l'ouverture d'un commerce multi-services, la création d'une résidence d'habitats inclusifs pour les personnes âgées encore autonomes, liée à celle de quelques logements locatifs, dans un esprit de mixité multigénérationnelle et le projet d'une maison d'assistantes maternelles avance.

Celui-ci dessine l'avenir de Druillat pour les décennies à venir. Il permettra d'offrir aux habitants les commodités nécessaires pour éviter de se déplacer et d'aller les chercher ailleurs, tout en s'inscrivant dans une contribution durable aux objectifs climat-énergie et habitat. Un premier bloc de bâtiments et du foncier ont été acquis en 2015 et depuis octobre 2023 l'acquisition du tènement Fafournoux, situé en plein centre du village vient compléter ceux-ci.

C'est le moment de maîtriser le foncier pour les collectivités afin de faciliter les porteurs de projets dans leur réussite et surtout leur pérennité. Cela leur procure une sérénité dans le temps, avec notamment des loyers modérés indispensables à leur fonctionnement. L'aide du service commerce et proximité de GBA pour une étude de marché, avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bourg, nous aidera à orienter nos décisions sur ce commerce.

Dans le cadre de l'appel à projet urbanisme durable, pour lequel la commune a été retenue, pour la deuxième fois, avec notre dossier d'aménagement de ce tènement central, nous allons bénéficier d'une étude, financée par GBA, qui va nous permettre de définir de façon plus précise, les contours de ce projet, les aspects techniques ainsi que son coût et son financement. Nous vous tiendrons informé régulièrement de son avancement.

Avec toute l'équipe de notre conseil municipal, je vous présente tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous, votre famille et vos proches pour cette année 2024.

Jean-Luc EMIN

Les investissements réalisés en 2023

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS :

La commune n'a plus que deux emprunts en cours :

L'un contracté en 2017 pour des aménagements sécuritaires pour une échéance annuelle de 15 023.42 € dont 14 639.07 € au titre de l'amortissement

Cet emprunt se terminera le 1er juin 2025.

Le second en 2019, pour divers travaux avec une échéance annuelle de 20 198.53 € dont 19 945.85 € au titre de l'amortissement

Cet emprunt sera à terme au 28 février 2029.

Soit la somme totale de 34 584.92 € correspondant à l'amortissement des emprunts, les intérêts donnant lieu à une dépense en section de fonctionnement.

VECTORISATION DU PLU :

À la suite d'une petite modification du PLU, une opération de vectorisation pour son dépôt sur le site national « Géoportail » a été nécessaire.

Montant de cette dépense : 1 452.00 €

TRAVAUX DE BATIMENTS :

Isolation des salles de réunions de la salle polyvalente : 1 561.40 €

Réfection du parquet de la salle polyvalente : 5 172.00 €

Aménagement de la Fontaine des Creuses : 6 856.80 €

Montant total : 13 590.20 €



TRAVAUX DE VOIRIE :

Les travaux de voirie représentent chaque année un poste de dépense important.

A la date de réalisation du présent article, 19 964.81 € ont été déboursés à ce titre.

Un programme de réfection de la signalisation horizontale et verticale en différents points de la commune ainsi que des aménagements autour du local des associations et place Henri Dunant devraient être réalisés : En partie sur cette année 2023, si le temps le permet, pour une dépense de 12 899.40 € (somme correspondant uniquement aux travaux auxquels il faudra rajouter les frais du bureau d'étude);

Et une tranche optionnelle en 2024, Place Henri Dunant, pour la somme de 21 410.40 €.

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES :

Quelques équipements ergonomiques ont été achetés pour les postes informatiques de la mairie, pour un coût de 1 540.80 € T.T.C.

ACHATS DIVERS :

Des plats inox ont été acquis pour la cantine pour un montant de 996.60 €.

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Les objectifs principaux de ce projet, qui a donné lieu au dépôt d'une demande de permis de construire, sont :

La création d'un pôle toilettes adapté aux besoins de la salle avec l'aménagement de WC pour répondre à la Loi AD'AP (actuellement, la salle n'est équipée que de deux toilettes dont l'emplacement n'est pas idéal puisque le circuit d'accès passe à côté de la cuisine)

La construction d'un hall et d'une partie bar

La création de locaux de rangement (dont la salle est actuellement dépourvue)

L'extension porte sur une surface de 146.81 m².

Par ailleurs, le projet prévoit le réaménagement d'une partie des anciens locaux de façon à dégager un local de préparation (la cuisine n'ayant actuellement qu'une surface de 24 m²), de créer des vestiaires, des sanitaires et une douche destinés au personnel qui intervient sur site, et enfin la réfection du cellier et de la petite annexe.

Le budget global de ce projet comprend les postes suivants :

DESIGNATION	DEPENSE H.T.
Frais de Maîtrise d'œuvre	
Maîtrise d'œuvre	55 880.00 €
Sous-Total	55 880.00 €
Frais pour différentes études	
Étude de sol	1 900.00 €
Diagnostic amiante	890.00 €
Bureau de contrôle	3 000.00 €
Mission SPC	2 360.00 €
Sous-Total	8 150.00 €
Travaux	
Travaux pour extension (montant initial et non définitif car suite à des demandes de la Sous-Commission de Sécurité et de la Sous-Commission d'Accessibilité des aménagements supplémentaires seront à introduire)	434 885.00 €
Aménagement de la partie existante	77 055.00 €
Sous-Total	511 940.00 €
Montant total H.T.	575 970.00 €
T.V.A. à 20 %	115 194.00 €
MONTANT T.T.C.	691 164.00 €

Sur cet exercice, seuls des frais de maîtrise d'œuvre, de bureaux d'étude et de contrôle ont donné lieu à des dépenses pour la somme de : 8 466.55 €

Ce projet va bénéficier de nombreuses subventions dont certaines ont déjà été notifiées à la commune:

Financiers	Montant H.T.	Observations
DETR (ETAT)	115 194.00 €	Demande en cours, réponse attendue
CONSEIL REGIONAL	105 000.00 €	Subvention obtenue
CONSEIL DEPARTEMENTAL	86 396.00 €	Subvention obtenue
Fonds de concours Communauté d'Agglomération (PET1)	150 000.00 €	Subvention obtenue
TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES	456 590.00 €	

PORTAGE FONCIER :

L'achat de la propriété des consorts BESSON avait été réalisé en 2015 avec le soutien de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain.

Cette acquisition donnait lieu à un portage foncier étalé sur 10 ans qui se terminera le 30 janvier 2025. La dépense d'investissement annuelle en résultant est de : 26 004.23 €.

EN CONCLUSION :

Le montant total des dépenses d'investissement se solde à : 106 600.11 € (donc très en dessous de la prévision budgétaire de 994 349.00 €).

En effet, les autres gros projets en cours d'étude, notamment :

L'aménagement de logements dans l'ancienne école de filles, route des Creuses

Le contexte cœur de village, qui nécessitera un long processus de réflexion et de nombreuses démarches administratives n'ont pas donné lieu à dépenses, mais les crédits figuraient bien dans le budget 2023.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

FONDS DE COMPENSATION DE TVA :

Lorsque la commune effectue des travaux d'investissements, 2 ans plus tard, elle retouche une partie de la TVA qu'elle a versé.

En 2023, la recette correspondante s'est établie à : 18 000.18 €.

TAXE D'AMENAGEMENT :

La taxe d'aménagement est liée aux nouvelles constructions, extensions, création de piscines...

En 2023, elle a généré une recette de : 10 842.66 €.

La commune s'attend à une diminution de cette recette dans les années à venir, en raison du contexte économique et de la raréfaction des zones constructibles.

DONS ET LEGS :

En 2023, la commune a encaissé 390.00 € au titre de la vente du livre « DRUILLATIS AUX FOURNEAUX » pour le financement des investissements réalisés à la bibliothèque.

SUBVENTIONS :

La commune a touché 432.00 € de subvention à la suite de la mise en place de panneau Pocket

Elle a également perçu 283.00 € de subvention provenant de l'Etat à la suite des travaux d'éclairage réalisés à l'église (programme économie d'énergie, installation de LED), ainsi qu'une autre subvention d'un montant de 3 094.00 € émanant aussi de l'Etat à la suite des travaux d'aménagement de WC à l'école (programme de mise aux normes loi Ad'AP).

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS :

La somme de 490.00 € au titre de la caution pour un nouveau locataire a été perçue.

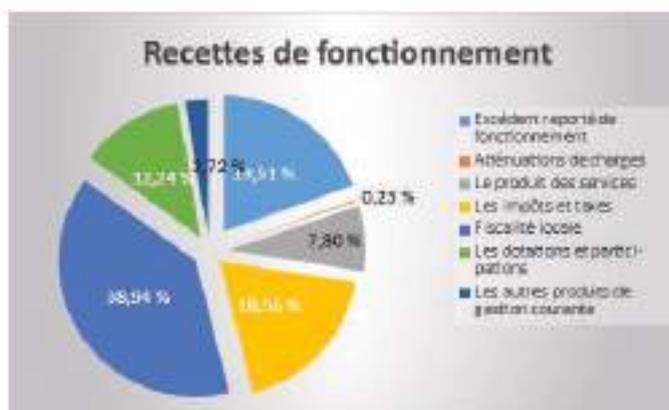
Cette recette n'est cependant pas définitivement acquise par la commune puisqu'au départ des locataires, elle leur est restituée.

Les montants réellement encaissés sont très éloignés des prévisions puisque les subventions inscrites au budget primitif, en rapport avec l'extension de la salle polyvalente, ne peuvent être perçues en l'absence de démarrage des travaux.

LE BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 2023 (décisions modificatives comprises)

LE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES :	
Excédent reporté de fonctionnement	172 171,91 €
Atténuations de charges	2 000,00 €
Le produit des services	68 875,00 €
Les impôts et taxes	163 800,00 €
Fiscalité locale	343 603,00 €
Les dotations et participations	108 042,00 €
Les autres produits de gestion courante	23 980,09 €
TOTAL	882 472,00 €



LES DEPENSES :	
Les charges à caractère général	287 569,00 €
Les charges de personnel	288 500,00 €
Atténuation de produits	1 043,00 €
Les autres charges de gestion courante	64 860,00 €
Les charges financières	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	238 500,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €
TOTAL	882 472,00 €

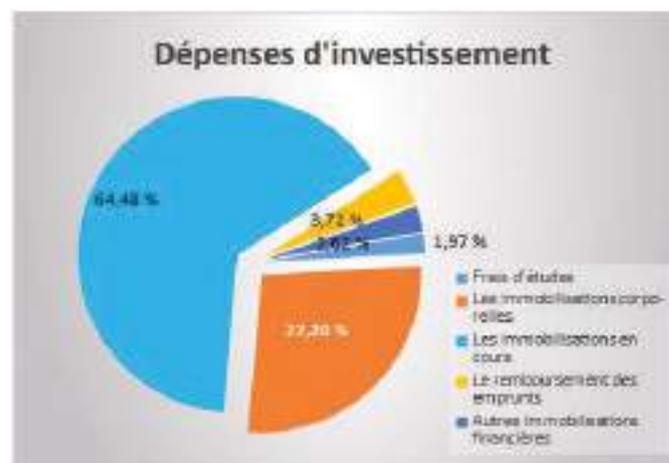


L'INVESTISSEMENT :

LES RECETTES :	
Solde d'exécution d'investissement reporté	293 548,10 €
Les dotations et fonds divers	28 000,00 €
Subventions d'investissement	409 300,00 €
Emprunts	25 000,90 €
Le virement de la section de fonctionnement	238 500,00 €
TOTAL	994 349,00 €



LES DEPENSES :	
Frais d'études	19 580,00 €
Les immobilisations corporelles	270 469,00 €
Les immobilisations en cours	641 200,00 €
Le remboursement des emprunts	37 000,00 €
Autres immobilisations financières	26 100,00 €
TOTAL	994 349,00 €



Situation financière de la commune (exercice 2022)

Budget de fonctionnement

Population Druillat
1 173 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique (de 500 à 1 999 habitants)		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2020/2019 en €/Hab
Total des produits	601	871	39 €
Total des charges	458	707	2 €
dont charges de personnel	217	284	10 €
Résultat comptable	143	164	37 €

Budget d'investissement

Total des ressources (recettes)	356	430	143 €
Total des emplois (dépenses)	180	419	9 €
dont remboursements dettes (emprunts)	39	82	0 €

Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique (de 500 à 2 000 habitants)		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2020/2019 en €/Hab
Capacité d'autofinancement : CAF	143	176	36 €
Encours dettes	171	587	-38 €

La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

Potentiel fiscal :
Population 1 173 habitants

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes	DRUILLAT écart 2020/2019 en €/Hab
	Montant/hab	Taux	Montant/hab	
Taxes sur les propriétés foncières bâties	949	25,17 %	979	65 €
Taxes sur les propriétés foncières non bâties	64	37,94 %	68	3 €
Taxe d'habitation	107	8,50 %	179	-31 €

Données BPS exprimées en euros

source: impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex?_flowExecutionKey=e1s41&_eventId=chiffrescles

Les graphiques qui sont publiés à l'appui de cet article sont établis à partir du budget prévisionnel qui a été voté le 13 avril 2023 et des décisions modificatives adoptées dans le courant de l'année, dont les montants globaux suivants :

Le budget primitif comporte :

Les restes à réaliser (travaux engagés l'année précédente et non terminés qui font donc l'objet d'une reprise au budget suivant) :

85 780.00 € en dépenses d'investissement, et 0.00 € en recettes d'investissement.

Les excédents antérieurs :

Section d'investissement : 293 548.10 €

Section de fonctionnement : 167 836.42 €, auxquels s'ajoutent 4 335.49 € d'excédent de fonctionnement du CCAS dissous au -31/12/2022.

Le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 238 500.00 € (autofinancement des investissements provenant de la différence entre montant des recettes et des dépenses de fonctionnement).

En conclusion, le montant d'autofinancement communal est très positif et permet à la commune de ne pas recourir à l'emprunt pour la plupart des travaux d'investissement.

Ne vous déplacez plus, la collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars

Plus besoin d'aller aux points d'apport volontaire pour les emballages et les papiers à partir de mars 2024. Grand Bourg Agglomération a distribué à chaque foyer un bac à couvercle jaune pour le tri-sélectif. Tous vos déchets recyclables (emballages et papiers) seront à déposer dans ce bac avec couvercle jaune.

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères (bacs noirs) et la semaine suivante les déchets recyclables (bacs avec le couvercle jaune). Le jour de collecte passera au jeudi (à la place du mercredi actuellement) et le lieu de ramassage restera le même qu'aujourd'hui. Attention le verre sera toujours à déposer dans les colonnes vertes qui resteront à leur emplacement actuel. Il ne faut surtout pas les mettre dans les ordures ménagères (bacs noirs) ou les déchets recyclables (bacs avec le couvercle jaune). Normalement pas de sacs à l'intérieur de ces bacs à couvercles jaunes mais ils seront tolérés à condition d'être transparents. Des calendriers de collectes sont joints à ce bulletin.



Si vous n'avez pas reçu votre bac avec le couvercle jaune, contactez le service déchets :

- par mail : collecteenbacs2024@grandbourg.fr
- par Tél. : 04 26 89 81 93

AU 1ER JANVIER 2024, LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1er janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs. Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. Elle interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac. En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.

Renseignements

Direction Gestion des déchets

0 800 86 10 96 - infodechets@grandbourg.fr

Schéma cyclable communautaire

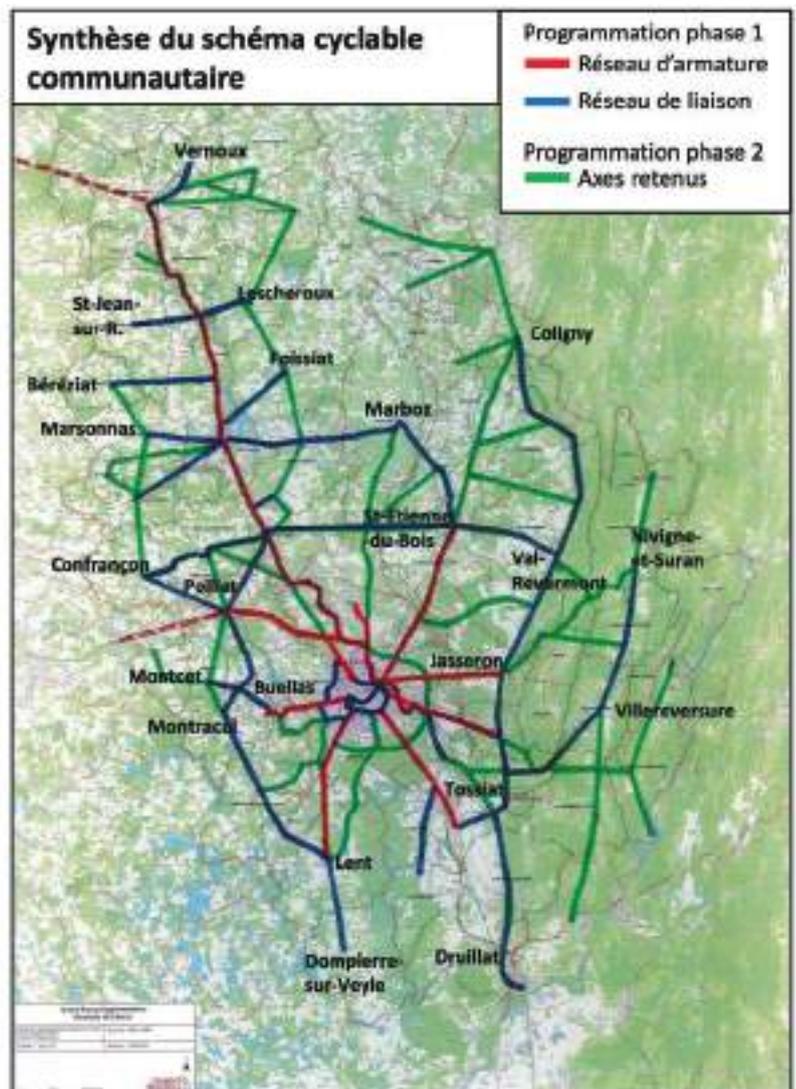
Un schéma directeur cyclable permet une vue d'ensemble des liaisons cyclables souhaitées, mais également des équipements de stationnement, jalonnement... Un engagement sur un principe de cofinancement impliquant les communes, GBA et ses partenaires (Etat, département...) Une volonté de construire une vision cohérente à 15 ans des projets cyclables à l'échelle du territoire. Une démarche s'inscrivant pleinement dans le projet de territoire.

L'objectif de ce schéma est bien sûr de contribuer à la réduction de nos consommations d'énergie, sachant que 2 déplacements sur 3 font moins de 5 km et que malgré cela seulement 3% de ces trajets sont effectués à vélo contre 60% en voiture.

Aussi chaque conférence territoriale a mené un travail de réflexion au sein de groupes de travail mobilités, permettant d'identifier des souhaits de liaison. Cela a permis de définir à court et moyen terme une programmation en 2 phases afin de prioriser les liaisons les plus essentielles. La phase 1 menée par Grand Bourg Agglomération et le département devrait s'étendre sur 4-5 ans et permettre de développer :

- un réseau d'armature (couronne périurbaine, linéaire de la voie verte «la traverse», et liaisons avec les itinéraires des territoires voisins)
- un réseau de liaisons permettant de faciliter les déplacements doux entre communes voisines.

La phase 2, bien que financée en partie par GBA, devrait être menée par les communes elles-mêmes.



Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages : GBA révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT)....

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

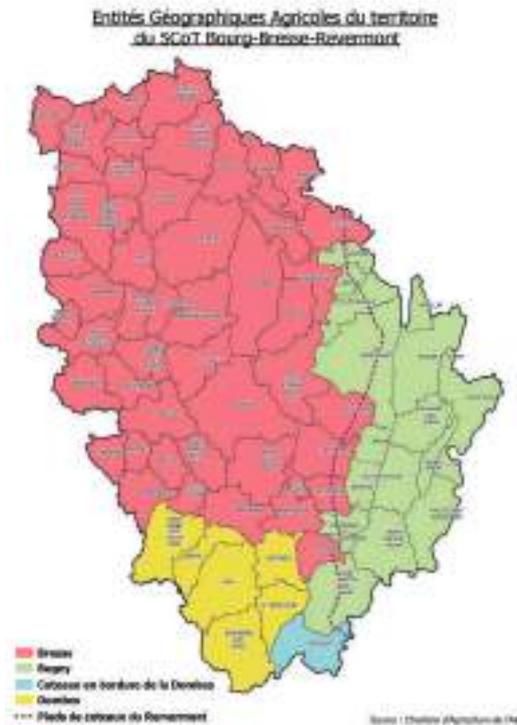
Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales.

En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière. Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.



BlaBlaCar Daily pour accélérer le covoiturage.....

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily. Sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, 8 000 personnes sont déjà inscrites sur l'application BlaBlaCar Daily.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15^e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Exemples d'économies réalisées par les conducteurs

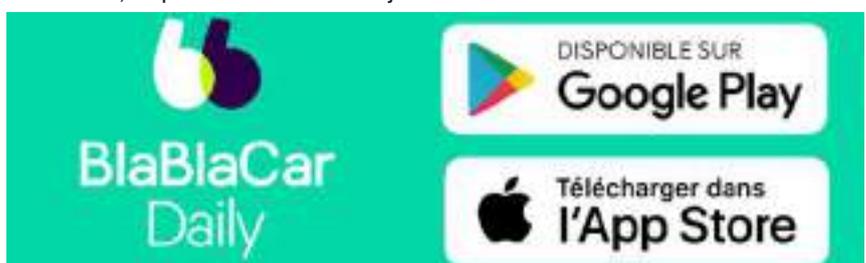
- Bourg-en-Bresse > Attignat - 12 km : le conducteur reçoit 1,50€ et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Grand Bourg Agglomération.
- Viriat > Val-Revermont - 17 km : le conducteur reçoit 1,70€ et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Grand Bourg Agglomération.
- Saint-Martin-du-Mont > Marboz - 35 km : le conducteur reçoit 3€ et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Grand Bourg Agglomération.

« Le covoiturage offre de réelles opportunités de déplacements : il est une alternative crédible à l'utilisation de la voiture individuelle sur un territoire comme le nôtre. L'Agglomération propose déjà des lignes de covoiturage (2 aujourd'hui, 5 l'année prochaine), mais BlaBlaCar Daily est complémentaire, pour les trajets du quotidien, travail ou loisirs. L'appli est disponible tous les jours, à tous les horaires et facilite la mise en relation. L'incitation financière est aussi un plus. Toutes les intercommunalités qui ont mis en place ce service ont vu le covoiturage se développer, c'est pourquoi, nous aussi y croyons beaucoup » indique Isabelle Maistre, vice-présidente aux transports et mobilités à Grand Bourg Agglomération.

100€ de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.



Hommage à Suzanne LACOMBE.....

Le 15 novembre 2022, c'est en toute discrétion que s'est éteinte Suzanne LACOMBE, la «maîtresse» de bon nombre de Druillatis.

Fille de Louise POBEL et Henri CLERC tous deux employés à la fameuse filature de la SHAPPE elle passera toute son enfance à St RAMBERT EN BUGÉY (où elle a vu le jour le 27 janvier 1935) en compagnie de sa sœur Éliane † née en 1930 et de Gérard né en 1940. Après 4 années studieuses passées à l'École Normale de BOURG EN BRESSE, elle unit son destin le 19 novembre 1955 à celui de Jacques LACOMBE qu'elle a rencontré grâce à sa meilleure amie Marie-Thérèse BROYER. Leur union durera 47 ans jusqu'à la disparition prématurée de Jacques en 2002.

C'est en 1957 que voit le jour Hélène née, tout comme Suzanne 22 ans auparavant ,au domicile de Louise et Henri.



•Suzanne Lacombe et ses élèves, septembre 1978



Après un premier poste à PRIAY aux Carronnières puis un second à HAUTEVILLE,c'est en 1960 que le couple posera définitivement ses valises à DRUILLAT où Suzanne occupera le poste d'institutrice jusqu'à l'heure de la retraite en 1991.

Très investie dans la vie du village ,notamment au sein du club des anciens,nombreux étaient les Druillatis venus dire un dernier adieu à leur ancienne institutrice ce 21 Novembre 2022.

Hommage à Jacques COUTIER.....

Fils de Germaine Prost et Edouard Coutier, Jacques Coutier est né le 10 Novembre 1940 et décédé le 23 Avril 2023 à l'âge de 82 ans,

Orphelin de père à l'âge de 12 ans,c'est sa maman, Germaine qui gère seule la fratrie constituée de 4 garçons, Robert, Pierre et les jumeaux Jacques et André.

A 14 ans, CAP de fromager en poche, il s'investit alors dans la fromagerie de Druillat où travaillait déjà sa maman.

En 1962, alors âgé de 22 ans, il est appelé sous les drapeaux en Algérie, c'est la fin de la guerre, il n'en rapportera que de bons souvenirs.

De retour à la vie civile, il retrouvera la fruitière de Druillat qui l'a vu naître et où il secondera sa maman plusieurs années.

En Juillet 1966 il unit son destin à celui de la jeune Émilienne rencontrée au MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique). De cette union exemplaire naîtront Martine et Patrick.

A 40 ans, il quitta à regret le monde de la fromagerie pour devenir agent E.D.F. Il finira sa carrière chef de bloc, c'est à dire pilote du nucléaire, à force de travail, d'études, et autres formations.

Toujours sociable, très investi dans la vie de la paroisse, du patrimoine, du village, il était une des figures marquantes de Druillat.

Depuis quelques années malheureusement, la maladie prenait peu à peu le dessus et ce dimanche 23 avril, jour de la Saint Georges, Jacques est parti laissant dans la peine son épouse, ses enfants et petits enfants, Jules, Lise, Clément et Salomé.

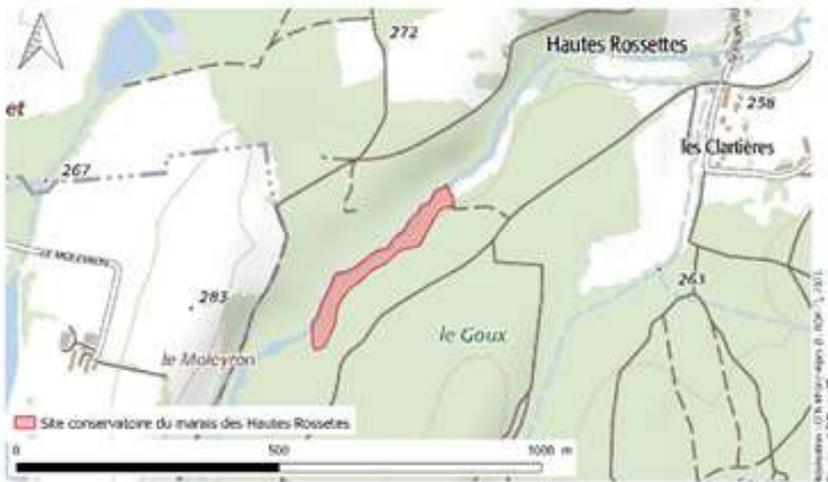


Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et le marais des Hautes Rossettes « Et au milieu, coule le Durllet ».....

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre, depuis plus de 30 ans, pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. A partir d'un diagnostic, le conservatoire définit la stratégie et les modalités de gestion sur les sites en concertation avec les partenaires, les acteurs locaux, les usagers et les propriétaires volontaires.

Rôle et fonction du marais

Outre sa fonction d'accueil pour la faune et la flore « commune » et patrimoniale, le marais des Hautes Rossettes joue un rôle non négligeable pour la ressource en eau. Il stocke puis libère progressivement l'eau comme une éponge, participant ainsi à la régulation des inondations et à la restitution de l'eau en période de sécheresse. De plus, au moment du stockage, l'eau est filtrée par les végétaux présents sur le marais ce qui permet une épuration naturelle. Enfin, comme la majorité des zones humides, le marais est un allié de taille face au changement climatique puisqu'il piège une partie du carbone atmosphérique et constitue un îlot de fraîcheur en période de sécheresse et fortes chaleurs.



Aujourd'hui, même si le marais assure toujours ces fonctions, des aménagements historiques ont contribué à la dégradation de leurs effets. Il s'agit alors de travailler localement et de manière concertée à la conservation et la restauration de ses services.

Le conservatoire, conscient des enjeux sur le site et devenu récemment propriétaire d'une parcelle sur le marais, met en place des opérations visant à la conservation de la biodiversité et des fonctions sur sa parcelle. Avec les acteurs locaux, une réflexion plus générale autour du Durllet pourrait être envisagée.



Et concrètement ?

En 2023

- Une opération de broyage de la végétation : celle-ci avait pour objectif de rouvrir une zone actuellement en déprise et d'exporter la matière organique se décomposant et enrichissant le milieu (l'importante présence d'orties sur la zone en est un indicateur).
- Un complément de diagnostic hydrologique : il a concerné des relevés de terrains sur l'hydrologie de surface ainsi que la mise en place d'une sonde piézométrique dans le ruisseau permettant de suivre les variations de hauteurs d'eau.
- La présentation du projet par le conservatoire à la commune de Druillat, l'association communale de chasse et quelques propriétaires.



En 2024

- Des travaux forestiers ayant pour objectif la coupe des peupliers plantés sur la parcelle du conservatoire : ces arbres en mauvais état peuvent être délétères pour la zone humide (drainage surfacique et changement des caractéristiques du sol). Ces travaux font suite à une expertise forestière conduite en 2023.
- La création de deux mares permettant de créer des habitats plus diversifiés et ainsi d'accueillir d'autres espèces floristiques et faunistiques.

A venir

- Une étude scientifique portant sur les possibilités de restauration du fonctionnement de la zone humide en lien avec le Durllet pourrait être conduite. Selon le résultat de cette étude, des opérations de restauration pourront être envisagées collectivement.
- La rédaction d'un bail de chasse pour organiser l'activité sur le site est aussi envisagée.

Vous êtes propriétaire de parcelle(s) dans le marais ?

Le conservatoire se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à cette démarche et vous informe que vous serez peut-être contacté selon l'évolution du projet.



Contacts : Pierre PLOUZENNEC – 07 64 78 53 35 – pierreplouzennec@cen-rhonealpes.fr

Plus d'informations sur le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes sur : www.cen-rhonealpes.fr

Bibliothèque de la source

Votre bibliothèque municipale est gérée par 12 bénévoles qui assurent deux permanences hebdomadaires et renouvellent les livres. Elle est associée à la Bibliothèque Départementale qui prête ses collections et l'aide dans ses projets. Tous les 15 jours, une navette apporte les livres que vous avez demandés.

Elle est une ressource pour l'école de Druillat, procurant aux enseignantes et aux enfants des livres pour le plaisir et pour soutenir les projets pédagogiques. En 2023, les deux tiers des prêts sont le résultat de cet amical partenariat.

Depuis son ouverture en 2018, la bibliothèque a reçu un soutien sans faille de la Mairie : un budget livres et un budget animations, et cette année la pose d'une signalétique et l'achat d'une nouvelle étagère pour les collections jeunesse.

Une bibliothèque, ce sont aussi des animations. Les bénévoles ont beaucoup d'idées et vous avez été un public fidèle !



• Les bénévoles (manque Véronique et Marceline)

- Exposition et conférence de Franck : De Toumaï à Sapiens : retour à la préhistoire (29 janvier)
- Projection du film Guerre et paix dans le potager d'Yves Collet (19 février)
- Fête du court métrage : projection pour les enfants de l'école le 17 mars et pour les Druillatis le 18 mars, avec le Comité d'animation de Druillat
- Exposition Peintres et sculpteurs de la Dombes, organisée par Dominique, avec Druillat Accueil et Loisirs (1er et 2 avril)
- Deux concerts offerts par l'Ecole de musique BDR dans le cadre de Culturiosités, Philippe Pin sur l'histoire de l'accordéon et Olivier Rouy aux orgues de barbarie.
- Troc de la source, échanges de livres entre lecteurs (9 septembre)
- Fête de la science consacrée aux jeux de société, en partenariat avec les Vieux Clous et l'association Oika Oika (7 et 8 octobre)
- Halloween : ateliers les 11 et 18 octobre animés par Nicole, soirée contes et friandises le 31 octobre
- Projection du film de Manuela Frésil L'argent ne fait pas le



• Goûter de Noël

bonheur des pauvres, en présence de la réalisatrice (19 novembre), dans le cadre du Mois du film documentaire

- Allo docteur ? Rencontre avec des médecins autour des maladies neuro-dégénératives (24 novembre), débat animé par Franck.

Et aussi, 11 séances du club-lecture tonifiées par Franck et 6 séances de contes à l'école et à la bibliothèque, grâce à Anaïs, Dominique, Marceline, Marie-Claude, Nicole, et Odette. Et enfin, le lancement avec Nicole en novembre d'un atelier participatif Crochet-Thé, pour les débutantes et les expertes.



Voici les événements pour 2024

- Exposition des Peintres et sculpteurs de la Dombes, organisée par Dominique (2 et 3 mars)
- Fête du court métrage fin mars
- Salon du livre La source des mots, organisé par Anaïs (13 et 14 avril)
- Le Troc de la source (14 septembre)
- Une projection de film dans le cadre du Mois du film documentaire (24 novembre)

En 2023, la Bibliothèque de la source, c'est : une offre de 2248 livres, 338 lecteurs, 3745 prêts et plus de 600 participants aux animations.

Un grand merci à la Mairie de Druillat, aux bénévoles, aux partenaires et à vous, chers lecteurs, pour cette belle année 2023 !

Bibliothèque de la source
121 route des Creuses - Accès par le parking de l'école
Ouverte les mercredis de 16 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h 30
Site web : <http://new.mabib.fr/bmdruillat/>
Mail : bibliothequedelasource@gmail.com
Facebook : bibliothèque de la Source
Les bénévoles :
Anaïs Hugonnet, Anne Meyer, Denise Cruiziat, Dominique Locca, Franck Locca, Marceline Denis, Marie-Claude Grand, Michel Meyer, Nicole Gallet, Odette Isljami, Renée Léna, Véronique Calamand.



• Exposition des Peintres et sculpteurs de la Dombes

Commission enfance et jeunesse

Cantine et conseil municipal des enfants, du nouveau à l'école !

Depuis septembre, les repas des enfants fréquentant le restaurant scolaire sont de nouveau fournis par la société RPC. En effet, il a été décidé en conseil municipal de changer de fournisseur suite à une augmentation très importante du prix des repas par l'ancien prestataire. Malgré tout, une hausse du prix du repas pour les familles était nécessaire pour suivre l'évolution des coûts.

En octobre dernier, les enfants de l'école de DRUILLAT ont voté en mairie, afin de choisir leurs représentants pour cette nouvelle année scolaire au conseil municipal des enfants.

12 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont été élus.

- Eléa GORREL
- Dylan BOUVARD
- Zoé VITUPY
- Augustin TRON
- Erwan VANSTOFLEGATTE
- Chloé SAIZ
- Louane MOREL
- Lenny KEOMOUNGKHOUNH
- Natéo CARDENA
- Noam KEOMOUNGKHOUNH
- Margaux BLENET JANTON
- Kiara PAULETTO

L'objectif principal de ce conseil municipal des enfants est de s'initier à la citoyenneté et de l'exercer en réfléchissant et définissant des projets adaptés à leurs attentes.

Porteurs de nouvelles idées, les nouveaux conseillers ont participé activement aux commémorations du 11 novembre par leurs lectures et leurs chants.

Ce fut un moment apprécié par les Druillatis.

Ils organiseront le 23 mars 2024 un carnaval dans le village



• cérémonie du 11 novembre



• le conseil municipal des enfants

Commission voirie – bâtiments.....

La commission voiries et bâtiments est l'une des plus actives dans une commune, elle doit répondre au mieux et souvent au plus vite afin de résoudre les problèmes posés

Concernant les bâtiments, en dehors des petites révisions quotidiennes, la commune est engagée sur plusieurs projets :

- l'agrandissement de la salle polyvalente avec un espace entrée plus convivial, un bar plus grand et des sanitaires, ainsi qu'un accueil PMR, conformes aux normes actuelles (début des travaux fin 2023)
- ensuite, avec l'achat de la propriété Fafournoux, un projet de grande envergure se prépare sur ce grand espace au centre du village ; réflexions, rencontres, échanges d'idées animeront la commission sur les années à venir.
- Les travaux entrepris cette année sont le réaménagement de la source des Creuses, le toit du puits route des Creuses, le ponçage du parquet de la salle polyvalente, la pose d'un interphone à l'école et l'entretien du bâti en général.



• Nouvelle signalétique



• toit du puits route des Creuses & réaménagement de la source des Creuses



• chemin du Trave

Concernant la voirie, Laurent et Romain assurent de multiples tâches sur chemins, routes, haies et espaces communaux. Il faut souligner que la communication entre les élus et le personnel communal passe très bien, et que la remontée des problèmes par les habitants est souvent vite résolue, quand bien sûr cela relève de la compétence communale .

- Afin de poursuivre le confort de circulation sur des chemins conduisant aux habitations, la commune a réalisé un bi-couche sur les chemins du Lavoir, des Grandes Roches et des Chanuères à Turgon; sur le chemin des Cailloux au village; ainsi que sur le chemin du Trave à Montbègue. A ne pas oublier également l'entretien de nos routes par l'enrobé à froid au cours de l'année.
- Est également prévu le traçage des parkings au city-stade et dans les hameaux ; celui de la place du centre village interviendra après les travaux de la salle polyvalente.
- Une refonte complète de la signalétique sur la place et vers l'école a été réalisée.

AIN SERVICES ANIMAUX
 Services animaliers
 Christophe CHAZALLET
 Educateur canin
 Taxi et ambulance
 Capture d'animaux
 Transport animaux vivants
 Garde à domicile et promenade
 Service funéraire animalier.

12 rue de la Charsonne
 01160 DRULLAT
 06 01 06 27 48
 solexne01@gmail.com
 SIRET: 5213402180442


ONGLES & LUMIERE
 Beauté des ongles et du regard

Nathalie Chazallet
 12 rue de la Charsonne
 01160 DRULLAT
 06 77 57 29 58

Porcelaine
 Capsules américaines
 Semi-permanent
 Nailart
 Tenure des cils
 Remplacement de cils
 Extension de cils

Bain enveloppé - Massage de maman et bébé
 Fleurs et sommeil - Portage - Fleurs de bébé

Les enfants ont un bébé
 une accompagnatrice
 spécialisée dans votre présence

06 19 93 32 27 de 10h à 18h
 et@lesenfantsontunbebe@gmail.com
 www.lesenfantsontunbebe.fr
 01160 Post d'Alu

Menuiserie
 RAVET Sébastien

06 38 43 21 02

- MENUISERIE Intérieurs / extérieurs
- FABRICATION et POSE escalier, cuisine, dressing ...
- PARQUET
- VOILETS ROULANTS
- ALU/ PVC

sebastien_ravet@yahoo.com
 126 rue St Vincent - 01160 DRULLAT

Conte et Arts de la Parole

Clémence-Alice Félix
 Conteuse

clémence.alex@laposte.com
 06 33 30 43 47

TEL: 06 58 99 51 81


RUFFET TP

TERRASEMENT - VRD - ENROCEMENT - VOIRIE

LACOMBE TP
 Terrassement - VRD - Assainissement - Cour
 Pose de cuve récupération d'eau
 Devis gratuits



06 70 63 77 35
 Le Chêne Clair - 01160 DRULLAT
 sebastien.lacombe.tp@gmail.com

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Ets CONTION Louis et Fils
 Rossettes - 01160 DRULLAT
 Tél./Fax 04 74 39 17 17

- Paving
- Bitumés
- Curage de fossés
- Minage de rigole
- Jeux de bords
- Vole treçage
- Assainissement

Palefrenier indépendant
 CF Services Horses - Com

Caroline Filippini
 259 route des Courbes
 01160 DRULLAT

06-24-92-39-59
 Email: f.filippini@equifrance.fr

KRONET
 SERVICE A LA PERSONNE



06-40-03-75-84
 KRONET01@GMAIL.COM

ENTRETIEN DE LA MAISON
 REPARATION
 ETC.

Maison Janton

La Ferme du Chêne Clair

Vente au détail :
 Mardi - Mercredi et Vendredi après-midi

Route du Chêne Clair - Le-Ruis
 01160 DRULLAT
 04 74 39 08 97

TAXI
TAXI DES DOMBES

921 ROUTE DES COURBES
 01160 DRULLAT

GRAND FREDERIC
 COMMANDE DE STATUTS EN LIGNE
 CHALANCONT - ETRECH - LEVY
 SAINT ETIENNE DE BONS - VIGNY

06 72 77 14 36

DANIEL GALLET
 Viticulteur

Vin pétillant
 Méthode ancestrale et traditionnelle

Tél. 04 74 39 13 91

Calendrier des fêtes 2024

janvier

**Vendredi 5
18h30**

- Vœux de la Municipalité
salle polyvalente

**Dimanche 14
13h30**

- Après-midi Country organisé par
« APPLE JACK COUNTRY »
Salle polyvalente

**Vendredi 26
19h30**

- Saint Vincent (manifestation
réservée aux turgonnais)

février

**Samedi 3
11h00**

- Sainte Agathe
Eglise de Druillat puis repas

**Judi 8
13h30**

- Boule des Roches - Concours 8
quadrettes Vétérans
Boulodrome AGBI à CERTINES

**Samedi 10
14h00**

- Concours de coinche
19h00/19h30
• Repas moules/frites
organisés par le Comité
d'Animation
Salle polyvalente

**Samedi 24
19h30**

- Repas dansant organisé par
l'association des Conscrits et le
Club des Jeunes
Salle polyvalente

mars

Samedi 2 & Dimanche 3

- Exposition de peinture « Peintres
en Dombes » organisée par la
Bibliothèque en partenariat avec
Druillat accueil et Loisirs
Salle polyvalente

**Samedi 9
20h00**

- Représentation théâtrale de la
Troupe de Théâtre du Comité
d'Animation
Salle Polyvalente

**Dimanche 10
15h00**

- Représentation théâtrale de la
Troupe de Théâtre du Comité
d'Animation
Salle Polyvalente

**Samedi 16
9h30**

- Nettoyage de printemps
RDV en mairie
- Soirée Rock Pop Song
organisée par l'Ecole de Musique
Salle polyvalente

**Samedi 23
15h00**

- Carnaval organisé par le conseil
municipal des enfants

**Dimanche 24
17h30**

- Fête du Court métrage organisée
par la Bibliothèque
Salle polyvalente

**Vendredi 29
17h30-19h30**

- Soirée découverte de la Boule
Lyonnaise
Boule des Roches à Turgon

avril

Vendredi 5

17h30-19h30

- Soirée découverte de la Boule
Lyonnaise
• *Boule des Roches à Turgon*

Samedi 6

10h00

- Vente d'andouillettes par la
Société de Chasse de Druillat
Local de la chasse de Druillat

15h00

- Chasse aux œufs organisée par le
Sou des Ecoles.
Local des associations

Samedi 13 et Dimanche 14

- Salon du livre organisé par la
Bibliothèque en partenariat avec le
Comité d'Animation
Salle polyvalente

Dimanche 21

11h00-13h00

- Vente de galettes cuites au feu de
bois par « Les Mordus du Carbu »
Four de turgon

13h30

- Après-midi dansant organisé par
Apple Jack Country
Salle polyvalente

Samedi 27

8h30 - 19h00

- Tournée des brioches organisée
par les Conscrits de Druillat.
dans les hameaux et le village

16h00

- Fête patronale - Présence des
forains (manèges, auto-scooters,
stands de tirs...)
• Distribution de jetons aux enfants
par le Comité d'Animation
Place du village

Dimanche 28

08h30 - 18h00

- Fin de la tournée des brioches des
Conscrits.

12h00

- Repas friture organisé par
l'association des Amis du CCAS
Salle polyvalente

14h00

- Visite de l'église et du clocher
organisée par la Sauvegarde du
Patrimoine
Eglise de Druillat

16h00

- Fête patronale
Place du village

mai

Mercredi 1^{er}

10h00

- Vente de galettes cuites au feu de
bois par Druillat Accueil & Loisirs
Local de l'amicale du Roset

Samedi 4

- Printemps des rivières organisé
par la Sauvegarde du Patrimoine
Autour du Suran

Samedi 4 & Dimanche 5

10h30

- Ball-trapp organisé par la Société
de Chasse de Druillat
Basses Rossettes

Mercredi 8

8h30

- Concours 16 doubles par poule
Trophée Martinez Isolation.
Boule des Roches à Turgon

10h30

- Cérémonie de commémoration
de l'armistice et dépôt de gerbe au
monument aux morts
Place du village

- Vin d'honneur

Salle polyvalente

Judi 9

8h00 - 24h00

- Concours de Pétanque de
l'Amicale des Chaumes.
La Ruaz

Dimanche 26

6h00

- Vide-grenier organisé par le Sou
des Écoles
Local des associations

juin

Samedi 1^{er}

Horaire à confirmer

• Découverte patrimoniale des chemins vicinaux avec la Sauvegarde du Patrimoine Village

Dimanche 2

11h30

• Assemblée générale de l'Amicale du Roset suivie d'un repas
Local de l'amicale du Roset

Judi 6

11h00

• commémoration du sacrifice des enfants de troupe de l'école d'Autun
Stèle du bois de la paille - le Roset

Dimanche 9

• Elections européennes
Vente de gaufres par la sauvegarde du patrimoine.
Mairie - Bureau de vote

Samedi 15

• Vente de pizzas cuites au feu de bois par la Société de Chasse du Roset
Local de l'Amicale du Roset

19h30

• Repas dansant de clôture de saison d'Allons Danser (ouvert à tous)
Salle Polyvalente

Dimanche 16

• Journée portes ouvertes à Gravelles organisée par Daniel GALLET et Bulles de St Martin
St Martin du Mont

Vendredi 21

19h00

• Fête de la Musique organisée par l'Amicale des Chaumes
Local de l'Amicale des Chaumes

Samedi 29

15h00

• Kermesse du Sou des Écoles
City Stade
• Bal d'été organisé par l'association des conscrits et le Club des Jeunes
Local des Associations

juillet

Samedi 6

19h00

• Fête d'été organisée par le Comité d'Animation
Local des Associations

Samedi 13

En soirée

• Pique-nique écocitoyen
Mont Turgon

Dimanche 14

11h00

• Fête Nationale
Cérémonie Commémorative
Monument aux morts

Samedi 22

20h00

• Bal d'été en extérieur organisé par le Club des Jeunes et l'Association des Conscrits.
Local des associations

août

Samedi 17

14 h 00

• Concours 32 doubles mixte – Trophée Turgonnais
Boule des Roches à Turgon

septembre

Vendredi 6

20h30

• Assemblée Générale de l'Association des Conscrits et du Club des Jeunes
Salle des Jeunes

Samedi 14

• Troc de la Source (Livres) organisé par la Bibliothèque
Salle Polyvalente

Samedi 21

08h00

• But d'honneur
Boule des Roches à Turgon

Vendredi 27

20h00

• Assemblée générale du Sou des Écoles
Salle polyvalente

Samedi 28

11h00

• Banquet des classes en 4 et en 9
Salle polyvalente

octobre

Samedi 5

10h00

• Vente de Bressiflette par l'Association de Druillatis (ADD)

Dimanche 6

9h00

• Tournée des brioches du Sou des Écoles
Rendez-vous sur la place du village

Judi 17

• Préparation du calendrier des fêtes de l'année 2025 + Accueil des nouveaux arrivants
Mairie

Dimanche 20

10h00

• Assemblée Générale de la Boule des Roches
Boule des Roches

Dimanche 27

13h30

• Après-midi dansant organisé par Apple Jack Country
Salle polyvalente

novembre

Samedi 2

22h00

• Bal d'Halloween organisé par l'Association des Conscrits et le Club des Jeunes
Salle polyvalente

Samedi 9

• Vente de saucissons et gratin par l'Amicale des Pompiers
Local des Associations

Lundi 11

• Assemblée Générale association des anciens combattants.

11h00

• Cérémonie commémorative et dépôt de gerbe au monument aux morts
Place du village

• Vin d'honneur
Salle Polyvalente

Judi 14

13h30

• Concours 8 quadrettes Vétérans
Boule des Roches
boulodrome AGBI à CERTINES

Vendredi 15

11h00

• Assemblée Générale de la Sauvegarde du Patrimoine

Samedi 16

19h30

• Repas dansant par Allons Danser (ouvert à tous)
Salle polyvalente

Dimanche 24

10h30-12h30

• Tournée gourmande du Sou des Écoles
Local des associations

Dimanche 24

17h30

• Projection d'un film documentaire par la bibliothèque de la Source
Salle polyvalente

décembre

Samedi 7

16h00

• Druillartistes : exposition artisanale, soupe, vin chaud... Visite du Père-Noël vers 18h00
Local des associations - Les Dîmes

Samedi 14

12h00

• Repas de Noël offert aux personnes âgées par la commission en charge des affaires sociales
Local des associations

Mardi 31

• Réveillon (soirée privée) dansant Apple Jack country
Salle polyvalente

En raison des travaux, l'occupation de la salle des fêtes sera limitée à 100 personnes : certaines manifestations pourraient en être impactées

Séigraphie Textile Brodage Imprimerie Tampons Pannoux Adhésif Véhicules
 Fousage Océo Plastiques Bardoles

SFX FAITES-VOUS UNE BONNE IMPRESSION!

MORI François / TOURNAN Xavier
 09 53 83 12 14 - serigraphie.sfx@free.fr

www.serigraphie-sfx.com

589, les Chaumes, la Vavrette 01250 TOSSIAT

Par'Extra à Soi

Corine BERNARD
 618 chemin des Clotelières
 01160 Drulliat

06 17 87 04 85
 corinebernard@gmail.com
 www.parextrasoil.fr

EE
 Agence syndicale
 Effacement d'inscriptions
 Saisie par le toucher
 Éducation kinesthésique
 Massage pour les aînés
 Rééducation posturale Tâche
 Massage tactile

CHOCOLATS ET CONFISERIES

Eden des Plaisirs

1000 mètre de Chêne Clair à LUZAC

OUVERT DRULLIAT

04 74 39 01 20 - 06 56 35 81 52
 edenplaisirs@wanadoo.fr

Recueil - Chaumes - Le Roset

H.COLOR

Une passion, la peinture

Peinture origine et devis tous supports & carrosserie

www.hcolor.fr Tel : 06 35 71 16 00 contact@hcolor.fr

PAQUET ELECTRICITE

Electricité Générale
 Bâtiments et industriels

Route de Dompiere
 la Ruez
 01160 DRULLIAT

04 74 39 64 79 - electricite.paquet@wanadoo.fr

ENSEIGNES - SIGNALÉTIQUE

Rue des Boules - 01160 Roset - Drullat
 04 74 39 21 29 - Fax : 04 74 29 41 96
 Email : info@enseignes.com
 (COUVERTURE NATIONALE)

CHRIS PEINTURE
 DÉCORATION

NÉRIER CHRISTOPHE
 8 TRONTE DE LA CHAPELLE
 01160 DRULLIAT

Tel : 06 28 42 48 73
 christophe.nerier@gmail.com

RESTAURANT PAQUET
 Cuisine régionale et inventive.

04 74 39 15 42

Ouvert le midi : samedi et dimanche
 le soir : vendredi - samedi - dimanche
 74 Place Henri Dumont
 01160 DRULLIAT

mail : restaurant.paquet@free.fr
 site internet sur www.restaurantpaquet.com

1880 PAQUET

LAMBERT jean-christophe
PAYSAGISTE

Le Roset - Route des Boules
 01160 DRULLIAT
 jeanchristophe.lambert@free.fr

04 74 39 10 75 / 06 15 42 30 38

Yann Prouillet

Prestations de services artisanales
 Petite menuiserie, travaux de peinture et de
 bricolage, etc.

06 87 54 13 34
 yprouillet@gmail.fr
 3884 route du chêne clair, 01160 Drulliat

DEBélagage

- Élagage, Abattage
- Démontage décalé
- Taille de haies et d'arbres fruitiers
- Travaux sur cordes et d'accès difficiles

Tél : 06 50 91 06 01
 debourgdorlan@yahoo.fr
 130 chemin des mîllets 01160 Drulliat

MIKEPHOTO
 LA BIÈRE DE LA PHOTOGRAPHIE

06 88 34 47 30
 mikephoto1@gmail.com

www.mikephoto.fr
www.facebook.com/mikephoto

100 rue de Paris 01160 Drulliat

FRANÇOIS REVERDY
 CHARCUTERIE À LA FERME

259 route du chêne clair Le Roset, 01160 Drulliat

04 74 39 21 10
 06 73 34 05 09
 charcutfrancois.reverdy@gmail.com

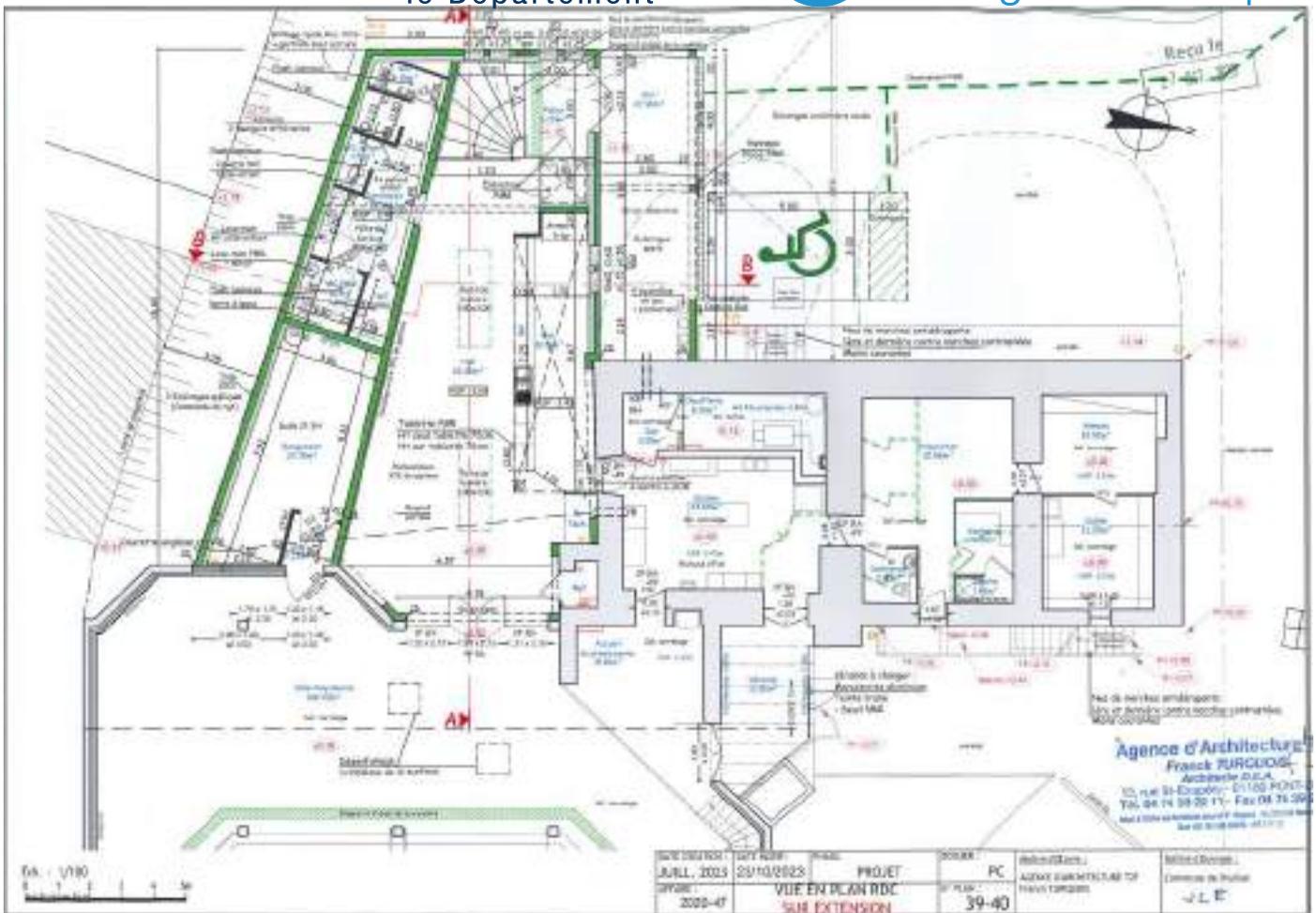
L'Auberge du Mas Pommier
 vous convie à une halte savoureuse

Route Nationale 75 - 01160 DRULLIAT
 Tél. 04 74 39 17 40

Projet d'extension de la salle polyvalente



Nos partenaires



Mairie

Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte. A partir de mars 2024, la collecte se fera le jeudi.

Tarifs communaux

Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 4,17 € l'unité
- Tarif occasionnel enfant : 5,45 €
- Tarif adultes : 5,45€

Tarifs de la salle polyvalente

Location	Salle	Vaisselle	Vidéo + sono
Repas sociétés et personnes extérieures à la commune	500 €	50 €	50 €
Repas contribuables de la commune	250 €	25 €	25 €
Apéritif sociétés et personnes extérieures à la commune (durée 4 heures maximum)	200 €	50 €	50 €
Apéritif contribuables de la commune (durée 4 heures maximum)	80 €	25 €	25 €
Conférence, réunion ½ journée sans repas ni apéritif (pas de location vaisselle) vidéo et sono incluses	250 €		
Manifestations sociétés locales (tout compris)	65 €		
Cautions	500 €		
	1000 €		
Tri + nettoyage salle et abords extérieurs : 75 €			

Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit

Les assistantes maternelles

Le Village

Fabienne CHARBONNEL09 52 44 93 98

La Ruaz

Ingrid LOCHET06 67 11 93 24

Rossettes

Noëlle BERNARD 04 74 39 05 61

Linda DEJONGH06 87 18 29 07

Laetitia Debourg.....06 34 16 36 92

Sophie Martin06 58 26 21 91

Turgon

Marie-Christine BLANCHETIERE 04 69 18 33 90

Patricia CHANEL..... 04 74 39 14 14

Déchetterie du Mollard

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi 14h00-17h30
- Samedi9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche8h30-12h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi 14h00-18h30
- Samedi8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche8h30-12h30

Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1^{er} enfant : 2,30€/h
- Tarif 2^e enfant : 1,82€/h
- À partir du 3^e enfant : 1,16€/h

Contacts utiles

Mairie

Téléphone.....04 74 39 07 98
 Fax04 74 39 13 57
 Courriel ... accueil@mairiedruillat.fr
 Site internet..... www.druillat.fr

Numéros communaux

Groupe scolaire04 74 39 10 09
 Cantine.....04 74 39 04 07
 Salle polyvalente ...04 74 39 04 07
 Pairie04 74 39 03 65

Administration et services

Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse ..04 74 24 75 15
 Antenne Ceyzériat04 74 25 04 91
 École de musique communautaire06 08 76 21 98
 Centre communal d'action sociale CCAS (Mairie).....04 74 39 07 98
 Centre départemental de la solidarité.....04 74 45 17 32
 ADAPA
 - Poncin (correspondante locale)04 74 37 27 67
 - Bourg-en-Bresse04 74 45 51 70
 ADMR.....04 74 25 00 99
 France Télécom SAV 1013
 ou 08 00 10 13 69
 Poste de Pont-d'Ain04 74 39 76 10
 EDF dépannage.....08 10 33 30 31
 Allo Service Public.....3939
 Conciliateur04 74 39 06 99
 Préfecture standard.....04 74 32 30 00
 Météo Ambérieu-en-Bugey08 92 68 02 01
 Taxi des Dombes.....06 72 77 14 36
 Taxi Franck THOMAS06 63 78 33 23
 Taxi Joël ST-SULPICE06 73 30 72 36

GITES & CHAMBRES D'HOTES

Gîtes

Guy PATUREL Le Roset04 74 39 15 23
 La Grange de Turgon06 69 68 10 20
 Les 3 maisons.....06 46 63 08 21
 Gîte ô Lys d'orme 06 28 43 10 61
 Gîte Laccoldouss06 26 79 04 82

Chambres d'hôtes

Leonie06 51 54 94 46
 Chateau du Prélong..... www.chateauduprelong.com

Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont-d'Ain 17 ou 04 74 39 10 55
 Pompiers de Druillat 18 ou 04 74 39 19 63
 SAMU 15 ou 04 74 23 15 15
 Centre de secours de Pont-d'Ain04 74 39 05 88
 Centre anti poison de Lyon04 72 11 69 11
 Maison médicale de Pont-d'Ain04 74 39 79 00
 Maison médicale de Tossiat04 74 55 22 56
 Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse04 74 45 46 47
 Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse04 74 45 64 45
 Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95



Ain Domicile Services
Acteur pour le soutien
de l'autonomie à Domicile

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

Notre antenne de proximité :
1 rue de Bourg 01000 CHALAMONT
04 74 34 58 09 – 06 43 28 13 55
dombes@ain-domicileservices.fr

Notre siège :
1133 avenue de Lyon, 01960 PERONNAS
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr



Nous proposons le **Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)** sur un temps adapté aux besoins du jeune (2 à 12 mois) afin de lui permettre de découvrir, choisir un métier et de se former à celui-ci.

Pour vous simplifier la vie, la Région a mis en place ce nouveau service destiné à tous ceux qui souhaitent conjuguer mobilité avec économie, rapidité et confort : **Allo la Région vous transporte**, c'est un numéro unique, joignable du lundi au samedi de 8h à 19h, idéal pour connaître les itinéraires, les tarifs réserver un transport à la demande...

Allo la Région
vous transporte
04 8000 7000

Réserver un transport à la demande

adapa
Aide à domicile à domicile

Nos services
D'AIDE À LA MOBILITÉ

04 74 45 59 65
Maison de Santé
51 Route de Montprat
01250 LECHEVAT
29 chemin de la Tilleule
01450 FONCEN

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

Aide et soins à domicile

On recrute! REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !



L'ADMR est un acteur social du territoire où le nombre de bénéficiaires-clients est en pleine croissance, et le recrutement de salariés de terrain, une réalité constante.

ADMR de Ceyzériat – Maison des services 588 Chemin de la Charbonnière 01250 CEYZERIAT
Tél / Fax. : 04 74 25 04 38 - Mail : aceyzeriat@fedo1.admr.org

Société de chasse.....

Cette année encore a été marquée par une sécheresse et des températures exceptionnelles et toute la faune sauvage locale en a souffert.

Les chasseurs de Druillat se sont mobilisés tout au long de l'été pour installer et alimenter des points d'eau artificiels en distribuant plus de 500 litres d'eau en divers points de la commune. Des abeilles aux cervidés, c'est tout un éco système qui a pu en bénéficier durant cette période difficile.

En marge de nos activités et tout au long de l'année, nous continuons à travailler à l'entretien des chemins ; à l'amélioration de l'habitat du gibier qui profite également à l'ensemble des animaux ; à la sécurisation des abords des routes pour éviter les collisions nocturnes avec le gibier etc...

Mais au-delà de l'attention que nous portons à la faune, nous investissons également dans du nouveau matériel signalétique, nous nous formons et cherchons à améliorer, chaque année, ce qui reste notre priorité première, c'est-à-dire la sécurité à la chasse, pour que chasseurs et promeneurs, puissent profiter ensemble d'une même passion, celle de la nature.



•Sécurité battues



•Sécurité route



•Abreuvoir



•Panneau battues

Comité d'animation de Druillat

Depuis décembre 2022, Robert Gallet a succédé à Stéphanie Tron à la présidence du Comité. Il en rappelle les missions :

- Organiser des animations au cours de l'année,
- Assister les associations de Druillat et les adhérents grâce au prêt de chapiteaux, de matériels divers et de vaisselle pour la réussite de leurs propres animations ou réceptions.

Animations organisées en 2023:

- le 11 février, le concours de coinche en après-midi et le repas moules-frites en soirée
- le 23 avril, pour la Saint-Georges, remise de jetons de manèges aux enfants de Druillat
- le 20 mai, la compagnie ART THEA nous a présenté une pièce de théâtre de boulevard Mariage et Châtiment
- le 1er juillet a eu lieu la traditionnelle Fête d'été avec feu d'artifice, bal et un repas de jambon
- le 2 décembre, le Comité a organisé Les Druillartistes avec la venue du Père Noël, le marché des créations, les crêpes et les gaufres au feu de bois, et le vin chaud .

Ces animations, organisées par les nombreux bénévoles, furent toutes de grandes réussites, que tous en soient chaleureusement remerciés !

Pour l'année 2024, nous reprendrons les principales activités, avec le retour de notre compagnie de théâtre locale.

Pour les réservations de matériel, elles se feront désormais par mail à l'adresse suivante:

comite.animation.druillat@gmail.com

uniquement aux associations et aux particuliers à jour de cotisation.

Les cotisations pour les particuliers sont de 10 € par foyer, versées le jour de l'AG ou lors de la première demande de prêt de matériel. Les associations recevront directement un appel à cotisation avec les conditions par mail.

Le bureau du CAD reste à disposition pour vos questions, vos idées et vos suggestions.

Le président souligne la chance de la population de Druillat de pouvoir bénéficier d'un local très fonctionnel, de matériel de prêt pour plus de 400 personnes et de nombreux bénévoles.

Robert Gallet, *président du Comité d'animation de Druillat.*



• Les bénévoles prennent la pose



• Les bénévoles aux fourneaux

Gym Druillat

En 2022-2023, suite à l'ouverture du cours de Réveil Musculaire, l'association comptait une cinquantaine d'adhérents..

Les séances se déroulent le mercredi à la salle polyvalente de Druillat :

- Réveil Musculaire de 10h15 à 11h15 : mobilité articulaire en douceur, étirements, renforcement musculaire profond, amélioration de l'équilibre.
- Gym Douce de 18h15 à 19h15 : étirements ciblés sur des chaînes musculaires, renforcement musculaire, mais sur des exercices plus dynamiques que ceux du matin avec utilisation ou pas de charges additionnelles.
- Body Sculpt de 19h30 à 20h30 : partie cardio dynamique, renforcement musculaire à plus ou moins haute intensité, étirements de récupération et travail fractionné.

Claude, notre animatrice depuis 2006, compose des cours variés, combinant différentes méthodes telles que Pilates, Yoga, Zumba, Qi Gong, Entraînement Fonctionnel, Sophrologie pour la relaxation de fin de séance.



L'association met à disposition les petits matériels : tapis, lests, bâtons, ballons, mini haltères.

La saison 2023-2024 a débuté le 6 septembre 2023 et se terminera le 26 juin 2024. 2 cours d'essai gratuits sont proposés avant l'adhésion.

Même si une progression existe dans les différents exercices au fil de l'année, il est tout à fait possible de commencer en cours de saison.

Si vous souhaitez vous renseigner ou nous rejoindre, vous pouvez vous présenter au début du cours qui vous intéresse ou nous adresser un mail à : gymdruillat@gmail.com

La Sauvegarde du Patrimoine

L'année 2023 aura emporté avec elle une personne incontournable de notre association : Jacques COUTIER « notre ami Jacques » dont le sourire et les éclats de rires irremplaçables étaient capables de désamorcer tant de conflits ou incompréhensions.

Dans ce monde des associations où les tensions sont à tort parfois bien réelles, il savait d'un mot et d'un sourire faire retomber la pression et ramener chacun à la vraie valeur des choses. Jacques né en 1940 avait vécu avec ses parents dans l'ancienne fromagerie encore en activité. La source des creuses était son terrain de jeu avec ses frères et les prés de Suran n'avaient pas de secret pour lui.

En 1975 la « Sauvegarde du Passé » est créée, son adhésion à l'association est immédiate. Secrétaire adjoint puis vice président à partir de 1987 il était la cheville ouvrière de notre groupe. En 1991 avec Pierre MALLET, Michel PAGE et Paul GRAND entre autres il avait restauré le captage de la source des creuses afin de pérenniser son débit. En cette année 2023 la source grâce à l'entreprise MERMET, et aux employés communaux, retrouve un accès et un aspect digne de sa valeur. Jacques aurait adoré la voir ainsi. Il aurait conclu en disant « bon la vie continue » et terminé par un grand éclat de rire.

C'est vrai la vie continue alors bonne année 2024 et observez le patrimoine qui nous entoure il en vaut vraiment la peine.



• Messieurs VAILLE Jean Claude, THÉLIOL Antoine, CONTION Georges, CHARBONNIER Robert, CONTION Jean-Christophe, Mme CONTION Odette et Jacques COUTIER à droite

Banquet des classes en 3 et en 8 de Druillat.....



• les classards en 3 et en 8 - crédit photo Mickael RUMIANO

C'est sous un beau soleil que 70 convives se sont retrouvés ce samedi 23 septembre pour le banquet des classes

Cette année Paulette GUICHON, Louis CONTION, René JOLIVET et René CROZAT les doyens de la journée, entouraient le benjamin Charles âgé de 7 mois, 85 printemps le séparent de ses aînés. Après le traditionnel dépôt de gerbe en mémoire des classards disparus, la vague dans les rues du village et la séance photo, la journée s'est poursuivie autour d'un délicieux repas suivi en soirée par la gratinée (préparés par BOURG TRAITEUR) En 2023 le banquet concernera les classes en 4 et en 9 et se déroulera le 28 septembre.

Apple Jack Country.....



Durant la saison 2022/2023 qui a rassemblé 21 adhérents, nous avons organisé avec succès 3 après-midi country. Notre belle salle des fêtes, notre parquet sont très appréciés.

Mais notre challenge a été l'organisation du pot commun 2023 pour la région Auvergne Rhône Alpes le 3 juin 2023.

Nous avons ainsi réuni les animateurs et animatrices de 25 clubs de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Isère, du Jura, de la Loire, du Rhône, de la Saône et Loire, qui ont présenté des danses selon des niveaux et catégories. Ces danses ont ensuite été classées. Elles seront enseignées au cours de la saison 2023/2024 et mises en pratique lors des nombreux bals organisés dans notre région.

Nous avons également présenté une démonstration à Varambon le 23 juillet 2023 à l'occasion de leur fête d'été sur le thème de la musique et la danse.

Nous avons été invités à participer au forum des associations de St Martin du Mont le 9 septembre 2023.

Ces deux derniers évènements ont donné envie de venir découvrir la Country Line Dance les 4 et 11 septembre 2023.

Et 9 nouvelles adhérentes nous ont rejoints à partir du 18 septembre 2023.

La danse Country Line Dance est accessible à tous ; elle se pratique dans la convivialité.

Nous proposons 3 niveaux : débutant, novice et intermédiaire.

Les cours se déroulent le lundi (débutants et novices) et le mercredi (intermédiaires) et sont enseignés par notre animatrice Druillat Christine SALOMON.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : applejack.druillat@gmail.com



Les amis du CCAS de Druillat.....

Les Amis du CCAS, association fondée en 2017, apporte une participation partielle aux colis et repas de fin d'année des anciens et peut également participer à d'autres actions sociales si nécessaire.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau ou auprès du secrétariat de mairie.

Nous remercions tous les bénévoles qui viennent nous prêter main forte et compléter l'équipe en place pour l'organisation de nos manifestations dont notre traditionnel repas friture du mois d'Avril lors de la vogue de la Saint Georges.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous serons ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés.

Les membres du bureau :

Présidente : Patricia CHANEL tél 06 76 75 63 84
 Secrétaire : Nicole GALLET tél 06 67 80 39 62
 Trésorière : Eliane DURAND tél 06 85 07 31 20



Druillat Accueil & Loisirs



Le CLUB DRUILLAT ACCUEIL ET LOISIRS a organisé tout au long de l'année 2023 des activités manuelles diverses, pliages, fabrication de tableaux par collages et autre, attrape-rêves etc... et toutes sortes de jeux de sociétés, cartes ou lotos, tous les jeudis après-midi dès 14h., y compris pendant les vacances scolaires, recevant les petits enfants avec un traditionnel goûter.

En parallèle l'activité marche des jeudis a trouvé des adeptes pour pratiquer également les lundis depuis octobre avec Josette le plus souvent RV au parking de l'école 14h20.

Une pause des activités de mi-juillet à fin août a permis au bureau de réfléchir aux futures propositions d'activités nouvelles et de sorties.

Des séances d'anatomie animées par Franck LOCCA ont été très appréciées de 15h à 16h; de même que l'atelier peinture animé par Dominique LOCCA avec l'aide de Jocelyne MAZILLER de 14h à 16h30, les vendredis après-midi, en alternance.

Quatre séances de Gym' Santé le mardi après-midi, dans la salle des fêtes, ont permis de faire découvrir à un petit groupe comment pratiquer pour préserver son équilibre, sa souplesse sa coordination et ...sa mémoire.

Programme à renouveler, si des adeptes supplémentaires se font connaître, et s'inscrivent.

Début mars, le club a également proposé des pâtisseries faites maison, fort appréciées, lors de l'exposition PEINTRE EN DOMBES, à la salle des fêtes.

Début juillet une visite du musée de la pogne, à Romans nous a permis de découvrir la fabrication de cette brioche typique, et dans l'après-midi, après un bon repas, la visite des eaux pétifiantes et des jardins à St Nazaire en Royans, au bord de la rivière Sone a ravi tous les participants à cette sortie d'une journée.

En dehors du montant de 15€ d'adhésion, la seule rentrée d'argent du club a été réalisée grâce au vif succès rencontré lors de la vente des galettes cuites au feu de bois par Hervé Rolancy, au Roset.

Ces ressources servent à financer une partie des coûts de nos sorties, restaurants, pour nos adhérents et acquérir des fournitures pour les activités.

Nous vous attendons nombreux au club, tout le monde peut trouver l'activité qui lui plaît, dans la convivialité.

Nous lançons un appel à candidature pour nous aider au secrétariat, poste devenant indispensable à un meilleur fonctionnement du club.

Lors de notre prochaine Assemblée Générale de début janvier, nous vous ferons part des nombreux projets en préparation.

Jeunes retraités, vous qui n'avez plus d'activité professionnelle venez nous rejoindre, faire connaissance, nous faire des suggestions, propositions sur ce que vous attendez d'un club pour vous.

N'hésitez pas à prendre contact avec :

Présidente : Manuela BOUVARD au 07.71.05.74.59

Vice Présidente : Roseline COLLOMBET

Trésorière : Catherine JANTON au 06.85.38.06.29



Analyse des archives

Intempéries et épidémies un cocktail récurrent.

De 1830 à 1853, le curé Constant Bernex officia à Druillat. Durant les années passées dans la cure du village, il parcourut les archives d'état civil : naissances, mariages et décès. Ce type d'archives devait lui tenir à cœur et il fit un travail remarquable.

Un à un, il prit les registres à la mairie (nous sommes en 1830 et plus) et tenta dans un premier temps de les déchiffrer. L'écriture de ses prédécesseurs au XVIIIe siècle était il est vrai « difficile à relire ». De plus l'état de conservation des documents et la qualité de l'encre utilisée ne facilitaient pas toujours le déchiffrement. Toujours est-il que petit à petit, registre après registre il consigna ses déchiffrages.

Il faut savoir que nos archives d'état civil à Druillat sont liées à l'histoire de la région. En 1595, notre village et plus généralement ce qui deviendra le département de l'Ain, fut ravagé par le Maréchal de Biron compagnon d'armes d'Henri IV et envoyé par celui-ci pour combattre le Duc de Savoie. Druillat n'est pas épargné, les fermes et hameaux sont mis à feu et à sang. Peu d'écrits vérifiés sont à notre disposition mais une chose est sûre, les archives précédant cette époque n'existent plus. Il faut attendre mars 1602 pour qu'à nouveau un prêtre revienne à Druillat, le père Meston. Les premiers registres datent donc théoriquement de cette année là. Ils couvraient les années courant de 1602 à 1668. Mais là, un problème se pose : le curé Bernex écrit : « les registres de 1602 à 1668, recouverts de parchemin, sont impossibles à déchiffrer ». Il a donc eu accès à ces registres, mais ils sont introuvables en mairie. Ont-ils disparu? Ont-ils été dérobés ? Nul ne le sait.

Après cette date, le curé déchiffra tous les actes et les consignera dans 3 petits cahiers, écrits à la plume et on l'imagine à la lueur de la lampe à pétrole ou à la bougie. Mais si les actes d'état civil renseignent les généalogistes amateurs ou professionnels, ils renferment également de petits textes et réflexions inscrits là par les desservants de l'époque. Le curé Bernex avait bien compris la valeur de ces témoignages et les notera dans ces cahiers. A contrario les registres scannés de nos jours aux archives départementales font l'impasse sur ce genre de pépites. Il faut donc consulter les originaux ou reprendre les notes du père curé qui se confirment être conformes aux originaux.

On trouve tout d'abord en 1694 les notes du curé Guillin, lui aussi visionnaire. Il écrit : « Remarques pour les calamités arrivées dans tout le royaume de France en 1694.

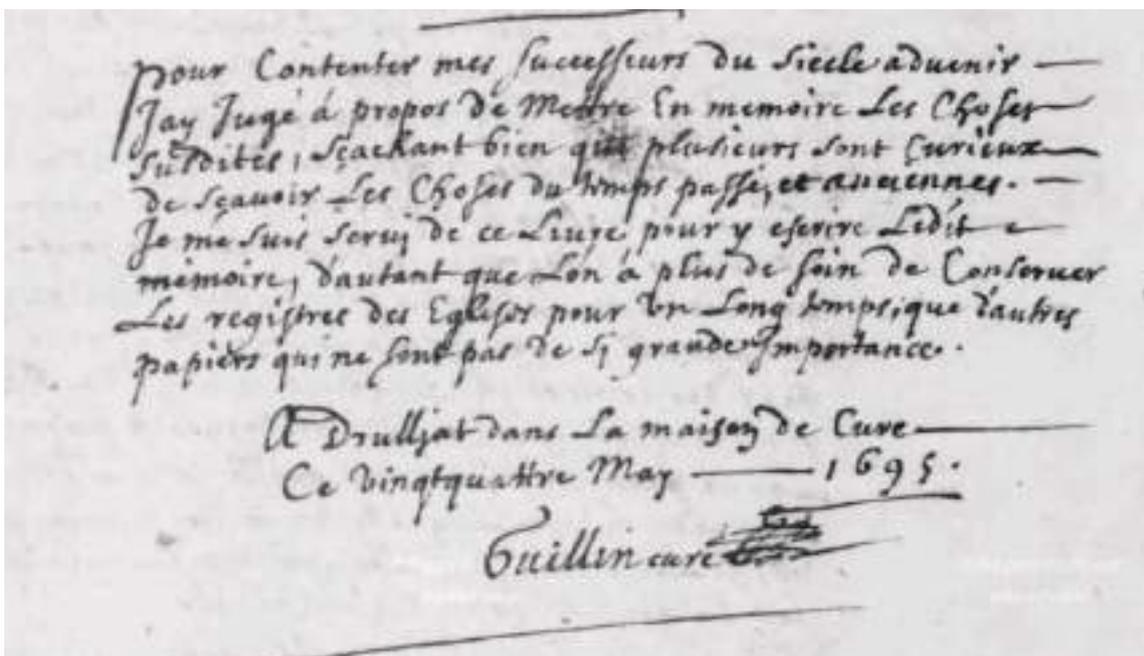
Premièrement : il y a eu une guerre autan opiniâtre que l'on ayt ouy dans les siècles passés laquelle ayant commencée depuis environ 5 ans, continue toujours et il n'y a encore apparence d'aucune paix. A cause d'une ligue faite entre tous les monarques voisins de la France, lesquels jaloux des glorieuses conquêtes de notre grand roy Louys 14 se sont tous unis ensemble croyants se rendre maitres de tout le royaume en peu de temps ...»

Deuxièmement : « parmi tant de guerres, il est survenu en France cette année une famine étrange que grand nombre de personnes sont mortes de faim... toutes les denrées étaient rares...le menu peuple a esté contraint de vivre d'herbes au printemps »

Troisièmement : «durant ladite famine et guerre cette année il est survenu une fièvre pestilentielle. Laquelle a mis au tombeau autan des riches que des pauvres. Un très grand nombre soit dans les villes, soit à la campagne. Et ladite maladie en a attaqué encore davantage de ceux qui ne sont pas morts que de ceux qui n'ont pu résister. Pendant ledit temps MM les curés et vicaires trouvaient bien à se pourmener. » (Pourmener=mener à son terme)

Et il termine par ce petit texte qui semble nous être adressé: « Pour contenter mes successeurs du siècle à venir, j'ai jugé à propos de mettre en mémoire les choses susdites, sachant bien que plusieurs sont curieux de savoir les choses du temps passé et anciennes. Je me suis servi de ce livre pour y écrire le dit mémoire, d'autant que l'on a plus de soin de conserver les registres des Eglises pour un long temps, que d'autres papiers qui ne sont pas de si grande importance.

Druillat dans la maison de cure Ce vingt quatre may 1695 Guillin curé »



• le texte du père Guillin

En 1755 le prêtre note des travaux exécutés sur l'église « ...réparation de tout le couvert de l'église...on a haussé de 2 pieds les murs de l'église...on a construit la grange du coté du vent... »

En 1767 le père Ballet Bruno note « le couvert du clocher a été refait à neuf. »

En 1770 il note « les amas de neige ont duré jusqu'en avril de façon qu'on a eu 7 mois d'hiver. Le 25 et 26 juillet il pleut si abondamment que la rivière d'Ain et celle de Suran ont été débordées à un point qu'on les a pas vu depuis longtemps ... la misère est si grande quelle fait bien des malheureux et met bien des gens à mendier leur pain... »

En 1771 le curé Ballet revient sur l'année écoulée et note « j'ai mis ce mémoire sur ce registre pour apprendre à la postérité les misères arrivées de notre temps et l'ay signé à la cure ce 29 janvier 1771 : signé B. Ballet curé. »

Le 18 mai 1770 : « on a placé le bénitier en pierre dans l'église... »

Le 18 mars 1773, il note « ...Mr Jean François Grand a fait construire un four à chaux au lieu appelé le Rafour... »

1775 : on a fait élever le pavé du chœur de l'église...

1778 : le même curé témoigne d'une sécheresse qui commence le 6 juin et se termine le 7 septembre « la terre est sèche sur plus de trois pieds de profondeur... » (Un pied vaut environ 30 centimètres) Il indique également « il a commencé ensuite à pleuvoir et il y a eu beaucoup de fièvres tant chez les riches que chez les pauvres

1778 : il écrit « le 24 aout ont été placés les coffres à façon de banc dans le chœur de l'église de Druillat, par Pierre Morel menuisier de Pont d'Ain »

1792 : an1 le curé Monnier note sa passation de pouvoir avec le maire de l'époque Mr Prothy : voir photo ci-dessous.

Après cette date les registres seront bien différents. Jusque-là, seul l'en-tête des registres était imprimé.

Les actes étaient inscrits à la main. Les informations apportées par l'état civil comporteront parfois l'heure du décès ou de la naissance. Parfois la cause du décès. Mais les remarques relatives à la météo ou au prix des denrées ne ressortiront plus. Les actes sont pris par l'officier public « En la chambre commune » (la mairie).

A partir de 1814, les registres seront pré-imprimés et complétés par l'officier d'état civil. Mais c'est seulement en 1815 qu'apparaît la graphie actuelle de notre village soit : « DRUILLAT » et non plus Drulliat. Le i s'est déplacé et il faudra encore quelques années avant que sa place soit définitivement adoptée.

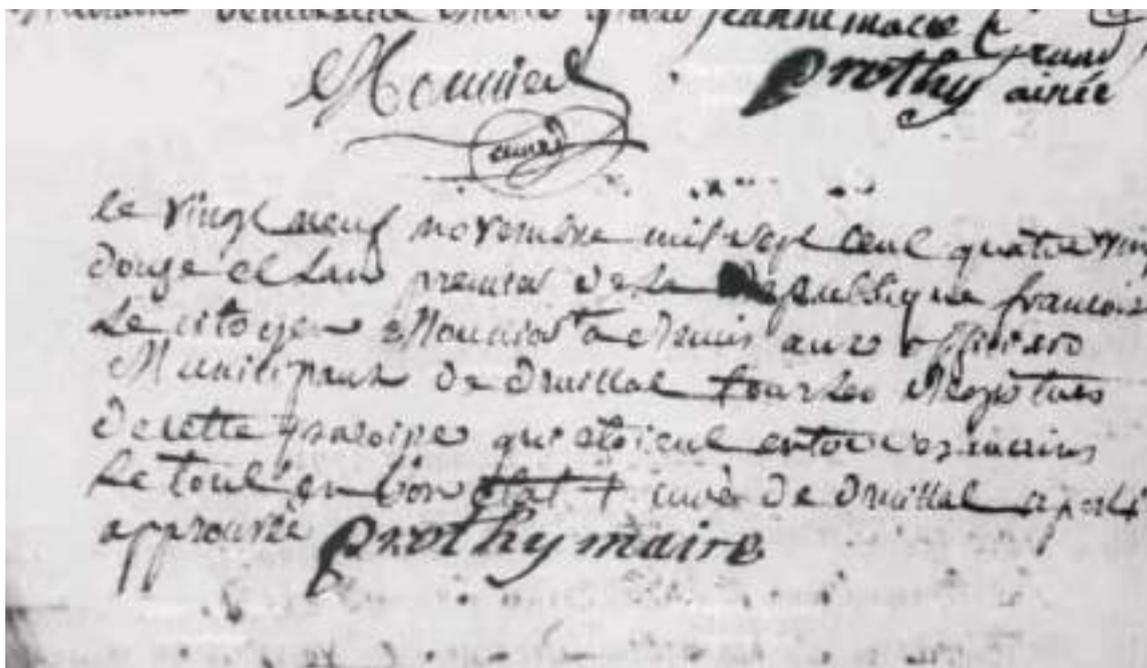
Les archives nous apportent beaucoup de renseignements sur notre passé. Les consulter devrait nous permettre d'éviter de refaire les erreurs d'autrefois ou au moins de nous éclairer sur le chemin à suivre.

Jusqu'aux années 1970, on pouvait porter sa récolte de céréales au moulin ; le meunier prenait les sacs de grains et rendait plus tard la farine, utilisée pour les animaux ou pour la fabrication du pain familial, les fours à bois assuraient cette cuisson. Le passage de marchands ambulants, boucher, épicier, apportait les produits qui manquaient au ménage.

A cette époque, pas de congélateur ni de four à micro-ondes, pas de pizza minute, de plat cuisiné ni de pasta-box. Notre mode de vie a évolué à une vitesse vertigineuse. L'avenir sera-t-il meilleur ou pire ?

Restons optimistes et espérons que ce XXIe siècle nous apportera encore de nouvelles avancées. Si notre souhait est actuellement de trouver une alternative au changement climatique, par de nouvelles techniques, il serait bon de nous inspirer également de l'expérience des siècles précédents.

Guy Charbonnier



• la passation de pouvoir entre le curé et le maire

Mariages.....

Jean-Yves Claude DOYONNAS & Laurence, Betty Germaine VASSEUR
Le 4 février 2023



Yoann BOLLET & Catherine, Mélanie, Marie ORTEL
Le 15 avril 2023



Dimitri Joël LEDENTU & Mégane AMADEI
Le 30 septembre 2023



Noces d'or de Nezir & Odette ISLJAMI
Le 20 mai 2023



Parrainage républicain.....

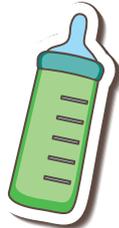
Léonard LAVELATTE

Le 29 juillet 2023



Naissances.....

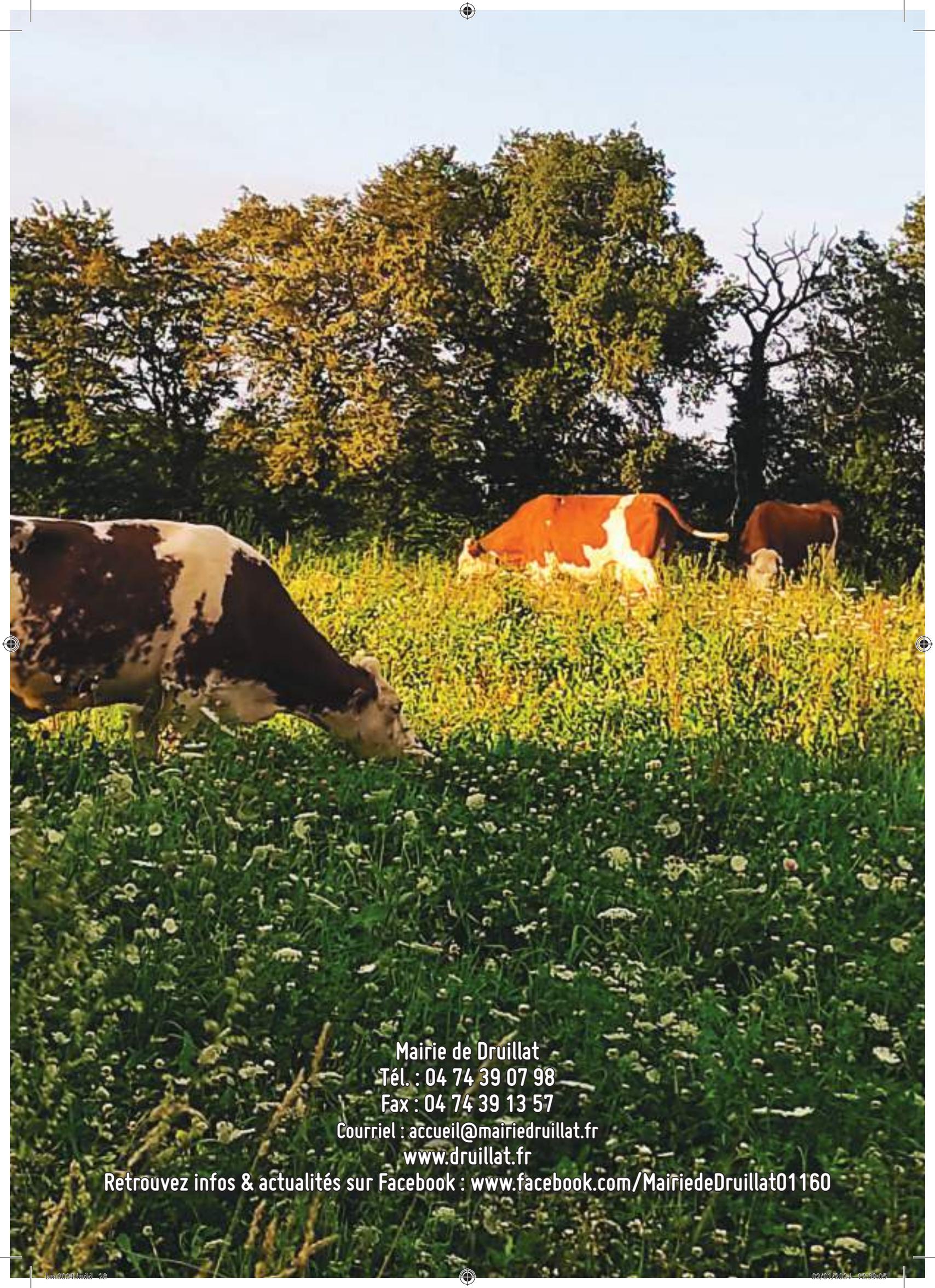
- **Luna BOUVIER**
le 9 janvier 2023 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fille de Willy BOUVIER et de Laurine JOLIVET
- **Charles BEGHELLI**
le 20 février 2023 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils de Dorian BEGHELLI et de Roxanne, Anaïs CHARBONNEL
- **Kayden, Gino, Marius HUGUET**
le 7 juin 2023 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils de Kilian, Gianni, Benjamin HUGUET et de Barbara, Jeanne CAPAROS
- **Marceau CASSON**
le 28 janvier 2023 à ARNAS
Fils de Baptiste CASSON et d'Anaïs PICCARD,
- **Ambre DELIGNY**
le 1er juin 2023 à VIRIAT
Fille d'Alexandre, Sébastien, Fabien DELIGNY et de Laura RICHIER-KANY



Décès.....

- **Jeanine, Hélène VITUPY née SERVIGNAT**
Le 9 avril 2023 à MEXIMIEUX
- **Jacques, Fernand COUTIER**
Le 23 avril 2023 à VIRIAT
- **Hervé PUGET**
Le 04 septembre 2023 à BOURG-en-BRESSE
- **Rosine, Angèle GUILLEMIN née EMEYRIAT**
Le 19 avril 2023 AMBERIEU-en-Bugey
- **Guy, François THURISSEY**
Le 20 juillet 2023 à DRUILLAT
- **Aimée Lucienne Anne GALLET née GRAND**
Le 25 octobre 2023 à JUJURIEUX
- **Joseph GUICHON**
Le 26 novembre 2023 à DRUILLAT

En raison de la loi RGPD, n'apparaissent ici que les publications ayant fait l'objet d'un accord.



Mairie de Druillat
Tél. : 04 74 39 07 98
Fax : 04 74 39 13 57
Courriel : accueil@mairiedruillat.fr
www.druillat.fr

Retrouvez infos & actualités sur Facebook : www.facebook.com/MairiedeDruillat01160